



DIEPAT/23-968-1520 du 22/05/2023

APPEL A CANDIDATURES - CHARGE(E) DE MISSION DEPARTEMENTAL(E) D'APPUI AUX PROJETS INNOVANTS DES ECOLES ET DES EPLE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires ou contractuels de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr, secrétariat DIEPAT : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant au 1^{er} septembre 2023

- Chargé(é) de mission départemental(e) d'appui aux projets innovants des écoles et des EPLE

Le poste est localisé à Avignon

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 12 juin 2023 par voie électronique à :

Ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



FICHE DE POSTE :

**Chargé(e) de mission départemental d'appui aux projets innovants des écoles
et des EPLE**

Académie d'Aix Marseille – Département du Vaucluse

I. Description du poste

- Fonction à assurer : chargé(e) de mission départemental d'appui aux projets innovants des écoles et des EPLE
- Grade(s) souhaité(s) : AAE/APAE
- Statut du poste : Vacant
- Nature du poste : Titulaire ou contractuel
- Nombre de personnes encadrées : 0
- Conduite de projets : oui

II. Régime indemnitaire :

- NBI : Non
- Groupe IFSE : Groupe 4 (850 euros brut/mois)
- Poste logé : Non

III. Descriptif de la structure :

Au sein de la région académique « Provence-Alpes-Côte-d'Azur », l'**académie d'Aix-Marseille** comprend quatre départements, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes, structurés en 21 réseaux.

Très contrasté, le territoire académique alterne espaces urbanisés et espaces ruraux. Il est traversé par des problématiques fortes d'éducation prioritaire et de lutte contre le décrochage scolaire.

Dans le premier degré public, l'académie accueille 256 000 élèves dans 1 795 écoles. Dans le second degré public, elle scolarise 200 000 élèves dans 319 établissements. L'enseignement privé recense 32 600 élèves dans le premier degré et 52 000 dans le second degré. L'enseignement supérieur accueille 109 192 étudiants.

L'académie dispose d'un budget de 3 milliards d'euros et emploie 53 500 personnels.

Au sein de l'académie, le **département de Vaucluse** se caractérise par une hétérogénéité de ses territoires entre les espaces ruraux et les zones urbaines

sensibles à forte densité de population, où se concentrent les facteurs de difficulté. L'éducation prioritaire occupe une place importante.

En termes de cohésion sociale et d'égalité des chances, l'importance des enjeux impose une politique volontariste pour que l'école fasse dans le Vaucluse, encore plus qu'ailleurs, la preuve de sa capacité à surmonter de telles inégalités, de façon à ce que la réussite scolaire ne soit plus seulement le reflet de la réussite sociale, mais qu'elle en redevienne l'instrument.

IV. Implantation géographique :

- Localisation du poste : Avignon
- Lieu d'affectation : DSDEN du Vaucluse (84)
- Service d'affectation :

V. Environnement de l'emploi :

Sous l'autorité hiérarchique du Secrétaire général, le poste est placé sous la responsabilité directe de la cheffe de pôle cabinet-affaires générales et financières 84.

VI. Description de la fonction - Missions principales du poste :

Le chargé(e) de mission départemental d'appui aux projets innovants des écoles et des EPLE a pour mission d'accompagner la mise en place opérationnelle des projets pédagogiques portés par le département du Vaucluse dans leurs volets administratifs, juridiques et financiers en s'assurant du bon déroulement de chaque étape de la mise en place du processus de réalisation, de la prospection à l'analyse des résultats finaux de l'exécution du projet.

Il est un appui technique et un facilitateur pour la mise en œuvre opérationnelle et le suivi des projets pédagogiques auxquels le département souhaite répondre ou doit répondre, depuis la rédaction de la réponse à l'appel à projet, quelque soit sa forme, jusqu'à son évaluation finale, en passant par toutes les étapes de sa mise en œuvre.

Le chargé(e) de mission départemental d'appui aux projets innovants des écoles et des EPLE est ainsi un acteur clé dans la conception d'un projet novateur de la transition et du changement. Il doit être un acteur présent à chaque étape du projet. Il est capable de proposer des réponses concrètes. Il réfléchit à des solutions qui vont répondre à des problématiques très variées après analyse des contraintes du marché. Il est capable d'apporter des réponses innovantes à des projets pédagogiques très variés portant notamment sur la transition énergétique, les nouvelles technologies...

A ce titre, ses missions principales sont les suivantes :

- Être le référent administratif et financier départemental (RAFD) sur les règles budgétaires et comptables qui régissent les différents flux ainsi que sur les règles de l'achat public (contrats, marchés, ...).
- Appuyer et soutenir les inspecteurs de l'éducation nationale et les chefs d'établissement sur les volets technique, administratif et financier du montage des projets ; les accompagner dans la mise en œuvre de leur démarche de projet.
- Participer à l'étude des dossiers de projets déposés comprenant l'étude des dossiers, l'évaluation des besoins et des moyens matériels à déployer et l'appréciation du besoin financier en résultant.
- Assurer le suivi des délégations de crédits dans le second degré en veillant à l'opportunité et à la régularité de la dépense par la mise en œuvre rigoureuse de l'ensemble des processus de régularité et de traçabilité, depuis l'étape de validation de la validation de l'opportunité de la dépense et de sa régularité jusqu'à l'étape de la vérification de la pleine exécution du projet par la transmission du compte rendu de l'exécution de la dépense réalisée au titre du projet
- Assurer la prise en charge de la dépense des projets dans le premier degré en veillant à l'opportunité et à la régularité de la dépense par la mise en œuvre rigoureuse de l'ensemble des processus de régularité et de traçabilité, depuis l'étape de la validation de l'opportunité de la dépense et de sa régularité jusqu'à l'étape de la vérification de la pleine exécution de la dépense.
- Assurer la coordination et la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour la réussite de la prise en charge, du suivi et de l'évaluation des moyens déployés.
- Participer à la mise en place des ressources et des outils, notamment numériques, pour animer les espaces d'échange entre porteurs de projets et pour organiser la collecte des indicateurs de résultat pour le suivi financier des projets.
- Participer à l'élaboration des indicateurs de pilotage et de performance pour l'accompagnement des projets sous forme d'un tableau de bord.
- Participer à réaliser des veilles pour s'informer des dernières tendances et identifier des opportunités d'évolution.

Le chargé(e) de mission départemental d'appui aux projets innovants des écoles et des EPLE veille à inscrire son action dans le processus de modernisation engagé aux niveaux régional, académique et départemental et s'attache à innover pour la modernisation des procédures et de l'organisation du travail. Il répond aux sollicitations statistiques et participe aux groupes de travail avec les autres acteurs départementaux, académiques et régionaux.

Lors de sa prise de fonction, Le chargé(e) de mission départemental d'appui aux projets innovants des écoles et des EPLE a pour mission prioritaire d'accompagner la mise en œuvre de l'ensemble des projets Notre Ecole Faisons La Ensemble dans le cadre du Conseil national de la Refondation et financés à l'aide du fonds d'innovation pédagogique (FIP)

Placé sous l'autorité hiérarchique du Secrétaire général et sous la responsabilité directe de la cheffe de pôle cabinet-affaires générales et financières du département, le chargé(e) de mission départemental d'appui aux projets innovants des écoles et des EPLE inscrit son action au sein du réseau des chargé(e)s de mission départementaux d'appui aux projets innovants des écoles et des EPLE qui réunit ses homologues des autres départements de l'académie d'Aix-Marseille et ses homologues des départements et du rectorat de l'académie de Nice.

Au sein de ce réseau, il lui revient de mettre en œuvre les consignes du chargé de mission ingénierie de projets innovants des Ecoles et des EPLE académique, au titre de sa mission de coordination fonctionnelle des chargés de mission départementaux d'appui aux projets innovants des Ecoles et des EPLE, en appui de l'ingénierie de projets pédagogiques innovants régionale avec laquelle il travaille.

Cette organisation en réseau vise à outiller l'ensemble des chargé(e)s de mission départementaux d'appui aux projets innovants des écoles et des EPLE d'une ingénierie facilitant l'exercice de leur mission et à coordonner et à harmoniser la mise en œuvre des projets pédagogiques sur l'ensemble du territoire de la région académique.

Le chargé(e) de mission départemental d'appui aux projets innovants des écoles et des EPLE travaille également en étroite relation avec le trinôme académique en charge du portage du dossier Notre Ecole Faisons la Ensemble, les corps d'inspection, la Direction régionale des achats de l'Etat (DRAE), l'Ecole académique de la formation continue (EAFC) et la Direction de la communication.

VII. Compétences professionnelles nécessaire et qualités requises :

Profil recherché

- Expérience souhaitée dans la gestion de projet et dans les méthodes de modernisation et de transformation des organisations
- Connaissances des enjeux de modernisation et de transformation au sein de l'éducation nationale
- Connaissance et compréhension des structures de l'éducation nationale et ses différents métiers,
- Aptitude à travailler en réseau et de manière transversale,
- Appétence pour créer du lien, être force de proposition et être créatif.

Compétences attendues

- Connaissances en gestion de projet organisationnel
- Connaissances en matière administrative, budgétaire, financière, juridique et commande publique (connaissances budgétaires générales • Règles et techniques de la comptabilité • Réglementation financière • Marchés publics • Environnement professionnel)
- Maîtrise des outils informatiques
- Capacités organisationnelles,
- Capacité à travailler en équipe
- Sens relationnel avéré et grande capacité d'écoute
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités rédactionnelles
- Esprit d'initiative, de créativité et d'innovation
- Respect des obligations de discrétion, de confidentialité et de neutralité
- Grande réactivité

VII. Contraintes particulières :

- Disponibilité attendue et mobilité pour des déplacements possibles sur l'ensemble du territoire de l'académie d'Aix-Marseille et de la région académique

Procédure pour candidater :

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois derniers entretiens professionnels doivent être adressés dans un délai de trois semaines suivant la présente publication par la voie hiérarchique à la DIEPAT par courriel à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Copie à :

ce.sg84@ac-aix-marseille.fr

Les candidats d'une autre académie ou d'une autre administration joindront en plus l'avis favorable de leur administration pour une mobilité sur ce poste.

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec :

M. Massenet, Secrétaire général : ce.sg84@ac-aix-marseille.fr